

COMMISSION ELECTORALE FEDERALE
PROCES-VERBAL N°7 DU 23 JUIN 2022
VISIOCONFERENCE

SAISON 2021/2022

Présents :

Jean-Jacques DECORDE, Président
Serge CORVISIER, Michel ERINTCHEK

Assistent :

Thierry BOLOMEY, Informaticien
Laurie FELIX, Responsable Juridique
Sylvie PROUVÉ, Secrétaire de Direction

Conformément à l'article 8 du code électoral, les membres de la Commission Electorale Fédérale (CEF) se sont réunis par visioconférence jeudi 23 juin à 8h45 afin de procéder à des tests du système de vote électronique et du système de dépouillement par le service informatique de la FFvolley sous le contrôle de la CEF.

Aucune défaillance n'a été constatée par la CEF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9h20.

Le Président de la CEF
Jean-Jacques DECORDE

La secrétaire de séance
Sylvie PROUVÉ